

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit 2</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier: assistant social DC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Marie HESPEL Noémie RENUART	25	<b>Quad 1</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit civil</b>	15h	<b>Marie HESPEL</b> Noémie RENUART
<b>Travaux pratiques en droit civil</b>	10h	<b>Marie HESPEL</b> Noémie RENUART

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit civil</b> : 15h de théorie
<b>Travaux pratiques en droit civil</b> : 10h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit civil</b> : Français
<b>Travaux pratiques en droit civil</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Nihil

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies</li> <li>◦ Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel</li> </ul> </li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Construire son identité professionnelle</li> <li>◦ Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement</li> <li>◦ Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables</li> </ul> </li> </ul>

- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
  - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
  - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
  - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
  - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

## Objectifs de développement durable



### Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

- Expliquer la personnalité juridique d'une personne physique et d'une personne morale ainsi que la capacité juridique d'une personne physique
- Identifier et expliquer les différents liens constitutifs de la famille, en droit
- Appliquer ces concepts à des situations concrètes

## Contenu de l'AA Droit civil

### Les personnes :

- la personnalité juridique
- la distinction des personnes
- l'identification des personnes physiques
- la capacité juridique
- les différentes formes de vie commune
- la parenté
- la succession

## Contenu de l'AA Travaux pratiques en droit civil

Exercices d'application des concepts développés aux cours de droit civil et activités pédagogiques.

La présence est obligatoire.

## Méthodes d'enseignement

**Droit civil** : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

**Travaux pratiques en droit civil** : activités pédagogiques extérieures, exercices (en distanciel et/ou en présentiel - cf. modalités sur Moodle)

## Supports

**Droit civil** : syllabus, notes de cours

**Travaux pratiques en droit civil** : notes d'exercices

## Ressources bibliographiques de l'AA Droit civil

### Législation

Code civil belge

### Doctrine

ALEXANDER F. et DELREE C., *Notions de droit civil*, De Boeck, 2016.

BLITZ M., GALLUS N., MASSON J.-P., RENCHON J.-L., SOSSON J., VAN GYSEL A.-C. et WAUTELET P., *Etats généraux du droit de la famille: Actualités juridiques et judiciaires de la famille*, Bruylant, 2014.

BROUWERS J.-C., *La nouvelle loi sur le divorce*, Wolters Kluwer, 2007.

DANDROY, N., *Principes régissant l'autorité parentale*, Jeunesse et droit asbl, 2009.

DE CALLATAY D. et ESTIENNE, N., *La responsabilité civile (volume 2) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles, Larcier, 2009.

DUBUISSON B., CALLEWAERT V., DE CONINCK B. et GATHEM G., *La responsabilité civile (volume 1) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles, Larcier, 2009.

GALLUS N. et CARRE D., *La nouvelle loi sur la filiation*, Wolters Kluwer, 2007.

HALLEUX-PETIT L., mis à jour par GILOT Ph., *Etat civil : généralités*, Vanden Broele, 2013.

VAN GYSEL A.-C., *Précis de droit des personnes et de la famille*, ULB, 2013.

VAN HALTEREN T., *La protection des personnes majeures vulnérables et mineures*, Wolters Kluwer, 2018.

WARLET F.-J., *La capacité protégée – Analyse de la loi du 17 mars 2013*, Bruxelles, Wolters Kluwer, 2014.

### Webographie

Actualités du droit belge : <https://www.actualitesdroitbelge.be/>

Chambre des représentants : <https://www.lachambre.be>

Droits quotidiens : <https://www.droitsquotidiens.be>

Moniteur belge : <https://www.ejustice.just.fgov.be>

## Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Epreuve intégrée :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Examen écrit en janvier (représentant 90% de la note de l'UE) portant également sur la matière des TP de droit civil</li><li>• Présence et participation active aux séances des travaux pratiques de droit civil (représentant 10% de la note de l'UE).</li></ul> <p>Les modalités de l'examen sont disponibles sur Moodle.</p> <p><b>! La présence aux travaux pratiques de droit civil est obligatoire et l'absence injustifiée est non remédiable (quelle que soit la session d'examens) :</b></p> <p>- en cas d'absence qui n'est pas justifiée par un certificat médical ou par un autre élément légalement opposable, l'étudiant obtiendra, de manière définitive, la note de 0.</p> <p>- en cas d'absence justifiée ou en cas d'inscription au cursus après l'activité, l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant responsable de l'AA et effectuer un travail écrit représentant une note équivalente à l'activité manquante. La note obtenue pour ce travail en janvier, qu'elle soit inférieure, égale ou supérieure à 10/20, sera reportée en juin sauf si l'étudiant présente un nouveau travail. En août, l'étudiant qui a obtenu une note inférieure à 10/20 pour ce travail devra le représenter.</p>

